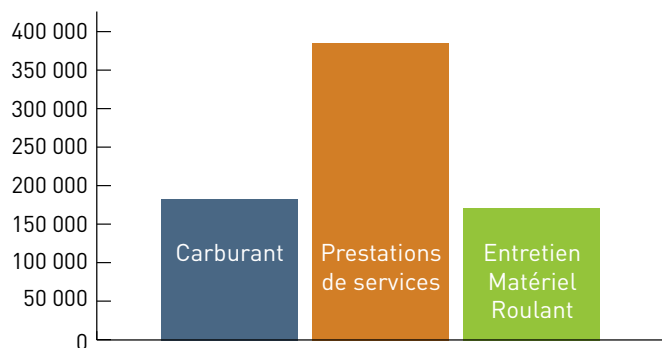


LES INDICATEURS FINANCIERS : MONTANT ANNUEL GLOBAL DES DÉPENSES DU SERVICE ET MODALITÉS DE FINANCEMENT

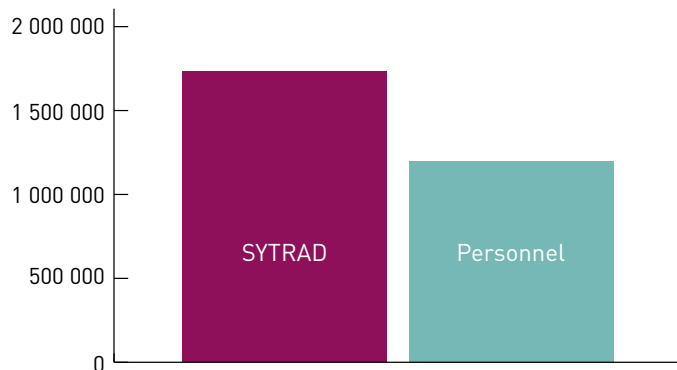
MONTANT GLOBAL DES DÉPENSES 2019 en euros	
FONCTIONNEMENT	3995936,99
INVESTISSEMENT	1485533,35
TOTAL DÉPENSES	5481470,34

Données compte administratif 2019

MONTANT DES PRINCIPALES PRESTATIONS RÉMUNÉRÉES À DES ENTREPRISES SUR CONTRAT



AUTRES PRINCIPALES DÉPENSES



MONTANT GLOBAL DES RECETTES 2019 en euros	
FONCTIONNEMENT	4849391,90
INVESTISSEMENT	869794,29
TOTAL RECETTES	5719186,19

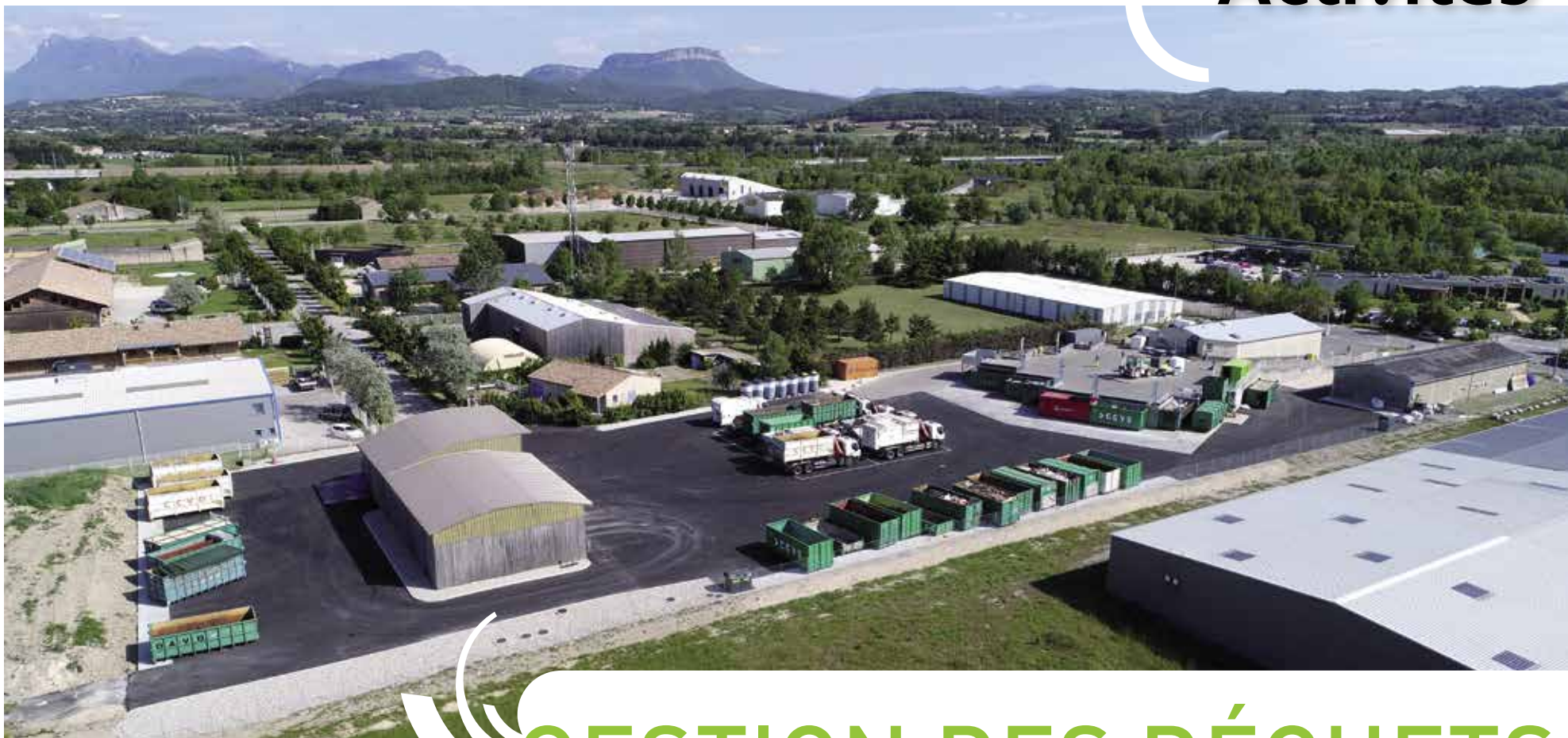
Données compte administratif 2019

Le financement du service est assuré par la TEOM pour 3 923 380 € et les recettes issues de la vente des matériaux et des éco-organismes.

MONTANT DÉTAILLÉ DES AIDES REÇUES D'ORGANISMES AGRÉÉS

	2018	2019
CITEO	169 158 €	359 166 €
SYTRAD	152 301 €	186 737 €
OI MANUFACTURING (VERRE)	31 514 €	31 985 €
ÉCO-MOBILIER	30 389 €	16 687 €
OCAD3E (DEEE)	14 005 €	23 048 €
ECODDS (DÉCHETS DANGEREUX)	4 070 €	3 897 €

Rapport 2019 D'Activités



GESTION DES DÉCHETS

ALEX - AMBONIL - AUTICHAMP - BEAUFORT-SUR-GERVANNE - CHABRILLAN - CLIIOUSCLAT - COBONNE - DIVAJEU - EURRE - EYGLUY-
ESCOULIN - FÉLINES-SUR-RIMANDOULE - FRANCILLON-SUR-ROUBION - GIGORS-ET-LOZERON - GRÂNE - LA RÉPARA-AURIPLES -
LA ROCHE-SUR-GRÂNE - LE POËT-CÉLARD - LIVRON-SUR-DRÔME - LORIOLE-SUR-DRÔME - MIRMANDE - MONTCLAR-SUR-GERVANNE -
MONTISON - MORNANS - OMBLÈZE - PLAN-DE-BAIX - PUY-ST-MARTIN - SAOÛ - SOYANS - SUZE - VAUNAVEYS-LA-ROCHETTE

TERRITOIRE DESSERVI

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE DRÔME GÈRE EN RÉGIE LA MAJORITÉ DES COLLECTES DES DÉCHETS PRODUITS SUR CHACUNE DES 30 COMMUNES DU TERRITOIRE ET LEUR TRANSFERT VERS LES CENTRES DE TRAITEMENT.

COLLECTE DES DÉCHETS

Le service gestion des déchets poursuit la politique de l'Intercommunalité engagée depuis 2011 en remplaçant les bacs de collecte des ordures ménagères par des conteneurs semi-enterrés et ainsi uniformiser le schéma de collecte.



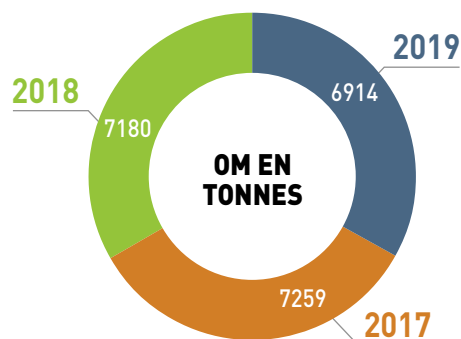
LES CHIFFRES DES ORDURES MÉNAGÈRES

105

POINTS D'APPORT POUR ORDURES MÉNAGÈRES EN CSE (92 EN 2018)

1035

BACS ORDURES MÉNAGÈRES (ENVIRON 1100 EN 2018)



COLLECTES SÉLECTIVES EN TONNES



	VERRE	PAPIERS	EMBALLAGES
2017	1 053	845	262
2018	1 041	863	276
2019	1070	863	308

ÉVOLUTION DE LA COLLECTE

De 2014 à 2019, malgré l'augmentation de la population, la quantité d'ordures ménagères par habitant a diminué et le tri augmenté.

RATIO COLLECTE KG/AN/HAB.	VERRE	FIBREUX : papiers - cartonnets (hors cartons de déchetterie)	NON FIBREUX : résines - métaux	OMR	Population municipale
2014	31,78	22,53	7,89	251,77	29 262
2015	32,02	26,98	8,18	243,75	29 544
2016	32,73	28,54	8,44	239,91	29 818
2017	35,02	28,08	8,70	241,26	30 089
2018	34,22	28,39	9,11	236,09	30 415
2019	34,69	27,98	9,99	224,18	30844
2014 / 2019	+9,15%	+24,19%	+26,61%	-6,64%	+5,4%

POUR LES NON FIBREUX (EMBALLAGES PLASTIQUES-MÉTAUX), LE PARC DE CONTENANTS EST COMPOSÉ DE 90 CONTENEURS SEMI-ENTERRÉS DE 5 M³ ET 50 COLONNES AÉRIENNES DE 4 M³.

POUR LES FIBREUX (PAPIERS-CARTONNETTES), LE PARC DE CONTENANTS EST COMPOSÉ DE 89 CONTENEURS SEMI-ENTERRÉS DE 5 M³ ET 52 COLONNES AÉRIENNES DE 4 M³.

POUR LE VERRE, LE PARC DE CONTENANTS EST COMPOSÉ DE 90 CONTENEURS SEMI-ENTERRÉS DE 3 M³ ET 55 COLONNES AÉRIENNES DE 4 M³.

DÉCHETTERIES

10 898

TONNES DE DÉCHETS ONT ÉTÉ COLLECTÉES EN DÉCHETTERIE
LES DÉCHETS SONT SÉPARÉS SELON 21 FLUX DIFFÉRENTS

TONNAGES	2017	2018	2019
GRAVATS	2 614	3 025	2 584
ENCOMBRANTS	2 102	2 136	2 216
BOIS	1 126	1 200	1 162
FERRAILLE	486	463	483
MOBILIER	242	329	403
CARTONS DE DÉCHETTERIE	314	326	337
DEEE	263	279	302
AMIANTE	42	37	31,15
TEXTILES	51,6	36	24,5
DÉCHETS DANGEREUX ECODDS	23,7	19,6	14,16
PNEUS (VL ET MOTO)	150 m ³	15,5*	90 m ³
DÉCHETS DANGEREUX HORSECODDS	10,7	12,4	16,64
HUILES MINÉRALES (VIDANGES)	22,2	12	15,9
BATTERIES	9,4	2,6	3,98
POLYSTYRÈNE		2,3 t soit 253 m ^{3**}	2,4 t soit 261 m ^{3**}
PILES COREPILE	1,1	2,1	3,037
HUILES VÉGÉTALES	2,3	1,7	2,24
CAPSULES	0,66	1,15	1,28
LAMPES ET TUBES	0,3	1 045	0,902
CARTOUCHES COLLECTOR	0,19	0,21	0,089
VOLUME	2017	2018	2019
VÉGÉTAUX	13 668 m ³ soit environ 4 100 t	13 675 m ³ soit environ 4 100 t	10 982 m ³ soit environ 3 295 t

*Élément fourni par le prestataire

* Nouvelle filière en 2018

PRÉVENTION



Afin de poursuivre sa logique de prévention des déchets en favorisant le traitement à la source, 2 soirées de formation au compostage, avec distribution de composteurs individuels en bois, ont eu lieu en 2019 (39 composteurs distribués).

TRAITEMENT DES DÉCHETS

La valorisation des déchets ménagers est confiée pour les ordures ménagères, le tri sélectif et les cartons au SYTRAD : Syndicat de Traitement Drôme Ardèche.

Ainsi les ordures ménagères sont traitées au Centre de Valorisation Organique d'Étoile-sur-Rhône et la collecte sélective hors verre au centre de tri de Portes-lès-Valence.

Le traitement et la valorisation des déchets des déchetteries sont confiés à des acteurs privés soit en direct par l'intermédiaire d'éco-organismes : Éco-mobilier, Éco-systèmes Récylum, EcoDDS, Corepile, Eco textile.

Sur les 20 053 tonnes de déchets collectées (OM + Sélective + Déchetterie), 52% font l'objet d'une valorisation matière, 46% sont enfouies (les encombrants à Chatuzange Le Goubet, l'amiante à Donzère, les gravats à Ambronil) et 2% font l'objet d'une valorisation énergétique (incinérateur pour les déchets dangereux ou cimenterie pour matériaux non valorisables issus du mobilier).